



Jun 2025

Information aux habitants de Curtilles

La pose finale du revêtement bitumeux de la route principale est programmée :

La route en traversée sera entièrement fermée du lundi 7 juillet à 05h. au mercredi 9 juillet à 18h*

- aucun véhicule ne pourra circuler sur ce tronçon
- les piétons ne pourront pas traverser la chaussée
- les bus de CarPostal ne pourront pas desservir le village

Véhicules :

Aucun véhicule ne pourra circuler, ni disposer d'un accès à la route entre les points 1 et 10 du plan au verso.

Les riverains concernés devront déplacer leurs véhicules vers le parking sous l'église avant le début du chantier et durant la fermeture de la route.

(* réouverture éventuelle possible durant la journée de mercredi).

Les véhicules stationnés à l'intérieur du périmètre indiqué, resteront en place durant la fermeture annoncée, aucune exception ne sera possible !

Piétons :

La route ne pourra pas être franchie à pied durant la fermeture, le village sera ainsi coupé en deux durant ces travaux sur la route !

Les piétons pourront circuler sur les trottoirs qui resteront tous accessibles.

Circulation à pied « Rive-Moudon » :

A pied, entre le parking et après avoir franchi la route avant le point n° 1 du plan au verso, les trottoirs permettront une circulation aisée jusqu'au point n° 7 du plan.

Circulation à pied « Rive-Payerne » :

A pied depuis le parking, il faudra passer par le chemin devant la porte de l'église et par le Chemin de la Scie pour rejoindre le trottoir après le Café Fédéral, ce qui rendra accessible le reste de cette partie du village aux piétons.

Idem pour le sens inverse.

Cette déviation par le Chemin de la Scie est nécessaire, car le passage devant la dernière maison à droite avant l'église (La Forge) est situé sur la route, sans trottoir.

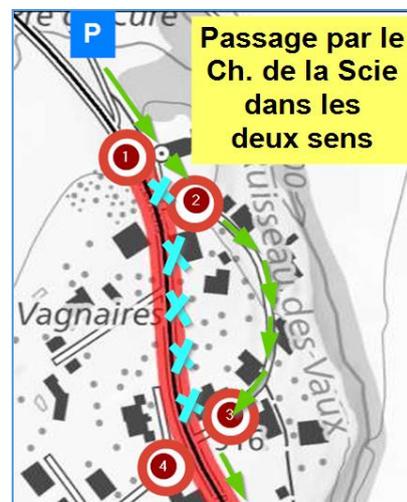
Répetons-le :

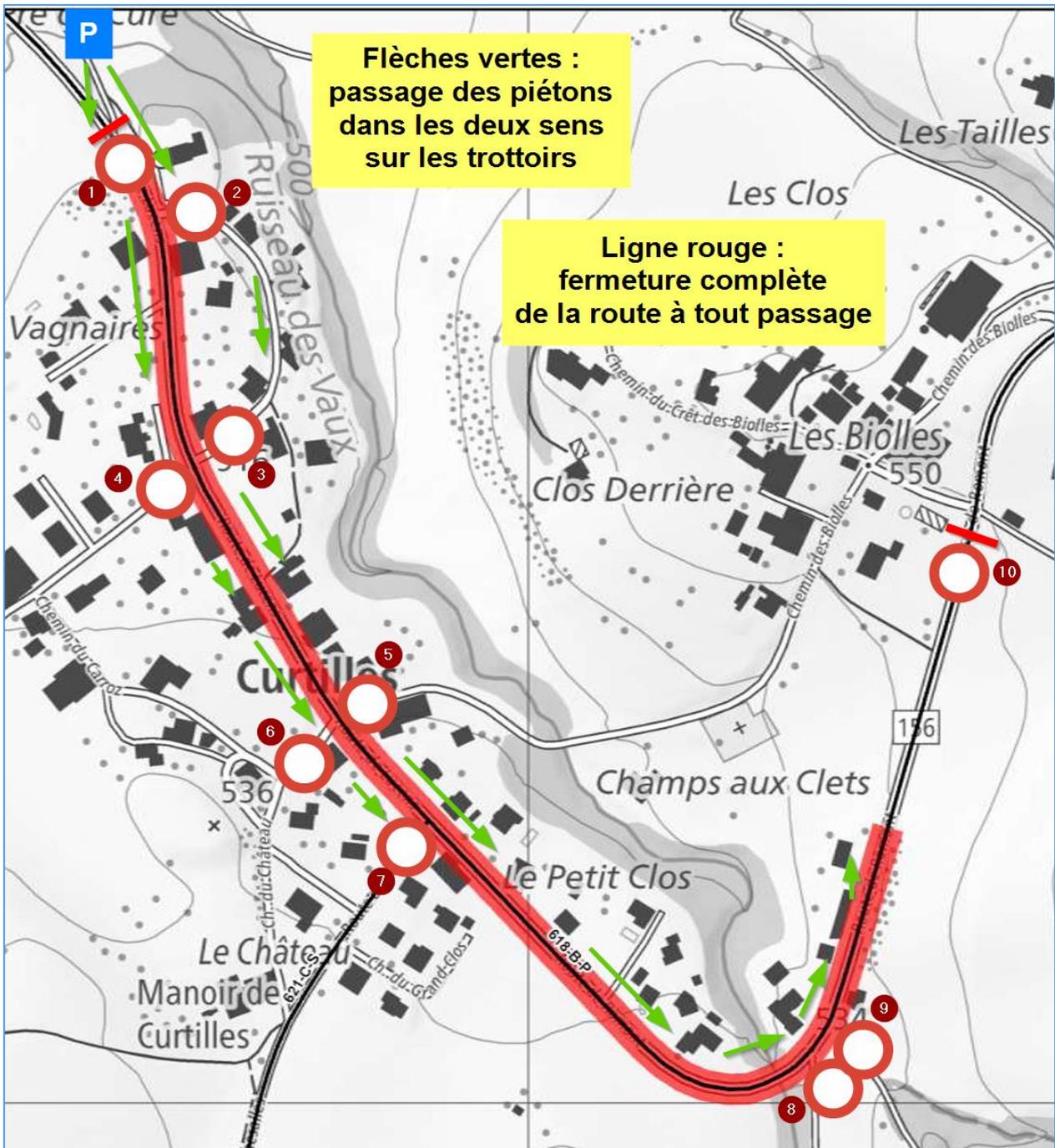
il n'est pas possible de traverser la route à pied.

Autres informations :

- Le Café Fédéral sera fermé du dimanche 06.07 à 18h. au vendredi 11.07 à 08h.
- En cas de météo défavorable, les travaux seront reportés (voir www.curtilles.ch)

La Municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre bonne collaboration !





Etat de Vaud / DICIRH
Direction générale de
la mobilité et des routes

**RC 618-B-P
Curtilles**

Date	Dessin	Référence	N° Plan
19.06.2025	CSA	2524-34	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

